

II. Les configurations du peuplement intra-urbain

Daniel Delaunay⁸

En se développant et s'étalant, la grande ville produit un territoire qui se complexifie. L'espace intra-urbain définit la ville tout autant que les relations que celle-ci entretient avec le reste du pays. Or ce sont les mobilités, autre objet de cette étude, qui en premier lieu fabriquent ce territoire urbain. Les migrations vers la ville sont sélectives au départ mais aussi à l'arrivée : n'est pas citadin qui veut car le contexte peut dissuader l'installation d'une partie de ces migrants. Les mouvements résidentiels et quotidiens, au sein même de l'espace urbain, contribuent à leur tour à la recomposition du peuplement à différentes échelles de temps. La géographie de la ville est vécue, fabriquée, perçue par des habitants en mouvement — personne n'est parfaitement immobile— ; ils contribuent ainsi à recomposer le peuplement et donc leur propre environnement. Plusieurs choix y participent : celui du logement, de l'infrastructure, une distance au lieu de travail, d'étude, mais aussi celui d'un environnement social ou familial. Conjointement, s'établir dans un lieu exige des ressources économiques ou sociales ; de même que d'en partir. Les mobilités contribuent donc à la ségrégation résidentielle, à la polarité de l'espace. Seulement, à considérer toutes les formes de mobilités, comme l'entreprend cette enquête, on ne sait plus bien celles qui l'atténuent ou au contraire la renforcent. Une installation précaire en ville peut inciter ou contraindre à des séjours courts, irréguliers.

Connaître les mobilités renseigne donc sur la dynamique d'un territoire et d'un peuplement qui est finalement assez mal connu. Cette enquête a pour ambition de lever le voile sur cette face cachée de Ouagadougou par l'usage de descripteurs issus de l'enquête et donc la géographie peut avoir un sens. Certains sont simples, l'âge moyen par exemple ou le rapport de dépendance qui montreront que les dynamiques urbaines sont différenciées dans l'espace, surtout en phase de transition démographique. La migration sélective change la structure par âge et la dynamique naturelle des quartiers.

Décrire l'espace urbain n'est pas seulement motivé par la méconnaissance que l'on en a. L'objectif est sous-tendu par l'hypothèse que la localisation dans la ville importe aux habitants et à leurs stratégies d'acteurs. Le quartier est d'abord un environnement susceptible d'exercer une influence du fait d'aménités partagées, de relations avec les voisins, de politiques urbaines localisées, des communes par exemple. Cet effet contextuel infléchit la mobilité — certains quartiers retiennent mieux que d'autres leurs résidents — et donc la dynamique en retour des quartiers. Au-delà des effets de composition et de contexte, la position relative dans l'espace physique importe également. Ce n'est plus tant l'environnement qualifié qui importe que la situation dans un système de lieux traversés par des flux. Chaque position dans la ville reflète un moment de son histoire, une composition liée à la nature des migrations à ce moment. Habiter ici plutôt qu'ailleurs donne une position particulière par rapport à la localisation de l'emploi, de l'école, du centre-ville ; un éloignement particulier par rapport aux parents ou au réseau social. Les mobilités quotidiennes en

⁸ Démo-économiste, directeur de recherche, Institut de Recherche pour le Développement (IRD), UMR 201, « Développement et société »



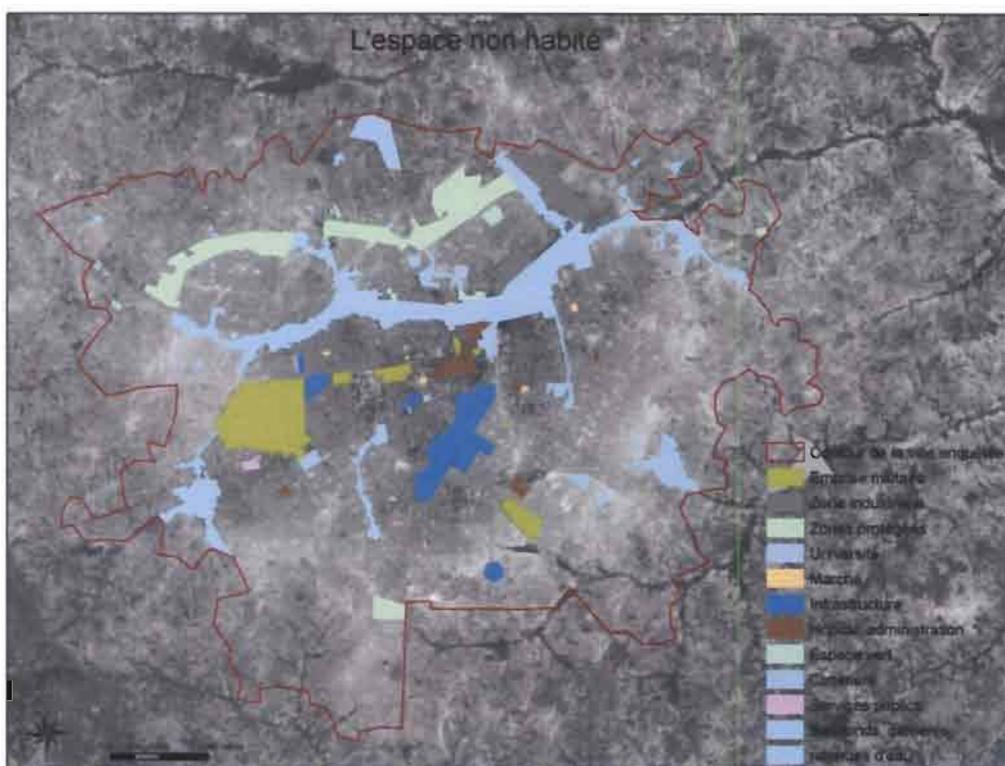
dépendent, de même que de nouvelles stratégies résidentielles. Selon les quartiers, changent les possibilités d'insertion durable dans la ville, et donc l'éventualité de nouveaux départs.

A. Le sondage aréolaire au service de la représentation du territoire.

Étant un objectif fort de cette étude, la représentation de l'espace urbain a été conçue dès la définition du mode de sondage, justement aréolaire. Il procède en trois phases indispensables tant à la représentativité de l'échantillon qu'à la fidélité de la cartographie.

1. La première est une reconnaissance physique, sur le terrain, *des limites de la ville fin novembre 2008*. Le critère retenu pour définir la frontière fut le marquage des nouvelles parcelles, dans un espace continu par rapport à la ville. A l'extrême marge, le peuplement n'est pas consolidé, la densité d'occupation reste faible. En procédant de la sorte, on observe un territoire actualisé, effectif, lequel a beaucoup changé depuis le dernier recensement. L'enquête décrit le Ouagadougou d'aujourd'hui, de sorte que les statistiques et la cartographie sont cohérentes. La méthode du sondage aréolaire tire les points au hasard dans l'espace, qu'il représente donc uniformément. Le reproche que l'on peut faire à cette méthode est que, procédant de la sorte, le mode de tirage ne se conforme pas à la densité du peuplement. Des zones peu peuplées prennent une importance visuelle comparable à des espaces densément occupés. Néanmoins, en enquêtant les personnes rencontrées sur la parcelle, on rend compte de la densité du peuplement (la mesure n'est pas biaisée) et tous les habitants sont renseignés.
2. Pour cette raison et pour l'efficacité de la méthode aréolaire, il importait d'éliminer les espaces vides de résidents. Pour peu que l'on s'en préoccupe à une échelle fine, ces zones inhabitées sont nombreuses, sous les contraintes naturelles (bas-fonds, retenues, réserves naturelles...), des règles foncières (emprises militaires par exemple) ou de la vocation du terrain (zones industrielles, infrastructures sportives...). Ont été également éliminés les marchés, bâtiments publics ou administratifs, casernes... Les conserver aurait alourdi inutilement le travail de reconnaissance et fragilisé les pondérations dans la mesure où ces zones normalement étendues ont de fortes chances d'être tirées. Ce repérage préalable apporte une qualité précieuse à la cartographie, celle de ne représenter les caractéristiques du peuplement que là où se trouvent des hommes. Avec un zonage administratif, qui inclut l'espace inhabité, la carte donnerait une importance visuelle plus grande à ces espaces insignifiants du point de vue du peuplement.
3. Les découpages existants, administratifs, n'apportent pas une représentation équilibrée du territoire ouagalais. Les secteurs, par exemple, ont été conçus pour rassembler des couches successives de la croissance urbaine, péri-centrales et périphériques, à des fins de gestion partagée. Ils sont donc incapables de rendre compte de la singularité des différentes couches concentriques du développement urbain, voire de différenciation émergente dans la périphérie. La reconnaissance préalable de l'espace urbain pour préparer la stratification du

sondage aréolaire⁹ a permis de dégager des zones homogènes visible de haut¹⁰, celle du bâti, de la densité de l'occupation. Il en résulte des zones relativement homogènes du point de vue de l'histoire du peuplement de la ville. Ce repérage et le fonds cartographique qui en résulte présentent deux avantages. Celui d'abord de fournir un nombre de zones apportant un maillage équilibré de l'espace, et surtout cohérent avec la taille de l'échantillon. La soixantaine de zones retenues sont décrites en moyenne par une trentaine de logements qui donnent des seuils de confiance acceptables, à défaut d'être totalement satisfaisants, aux estimations statistiques. L'autre gain analytiques est de dépasser la familière distinction loti/non-loti qui devient peu significative au fur et à mesure des opérations de régularisation. Ces zones sont succinctement présentées dans les cartes suivantes de localisation.



Carte 1 L'espace non enquêté

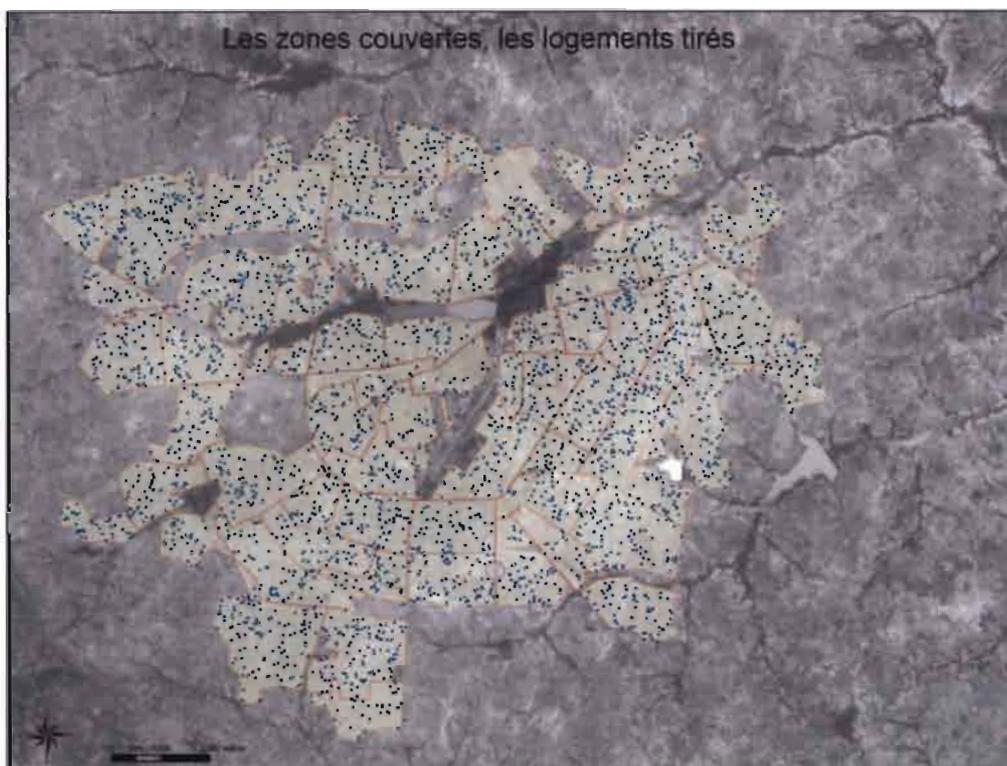
Cependant, la réalisation de l'enquête, dans des temps très courts, a connu son lot de difficultés qui atténuent sensiblement les avantages attendus de la méthode. Certains seront corrigibles avec un peu de temps.

Un point tiré au hasard dans l'espace désigne une parcelle que la reconnaissance sur le terrain délimite selon des règles précises. En même temps, l'observateur vérifie la vocation résidentielle de celle-ci et si elle est habitée. Inévitablement, une proportion non négligeable n'est pas enquêtable faute d'être occupée par des logements, ou parce que ceux-ci ne sont pas habités. Cette « déperdition » était difficilement contrôlable au-delà des précautions prises. Plus gênante sans doute est la disparité du taux de refus selon les zones. Dans l'ensemble, ces refus se rapprochent des

⁹ Qui n'a finalement pas été utilisée afin de conserver une représentativité égale de l'espace, atténuée il est vrai par les différences spatiales de densité d'occupation de l'espace.

¹⁰ Il a été fait un usage intensif de Google Earth pour cette reconnaissance fine, par des enquêteurs fins connaisseurs de la ville.

10% des logements enquêtés, ce qui n'est pas négligeable mais attendu en milieu urbain. Inévitablement, il en résulte un biais quand les refus s'observent parmi des populations plus aisées, tendant à exagérer le dénuement de la ville. Ce biais est assez universel, mais dans notre cas il s'applique à quelques zones moins bien, voire mal décrites par l'enquête.

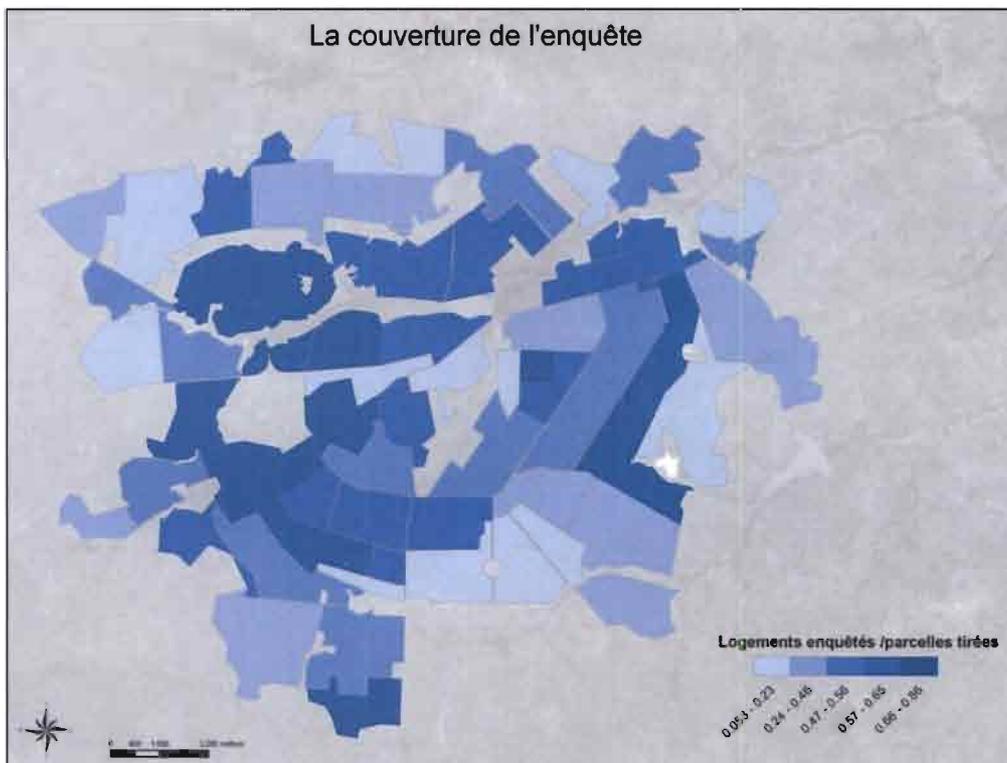


Carte 2 La localisation des points-cibles désignant les parcelles enquêtées

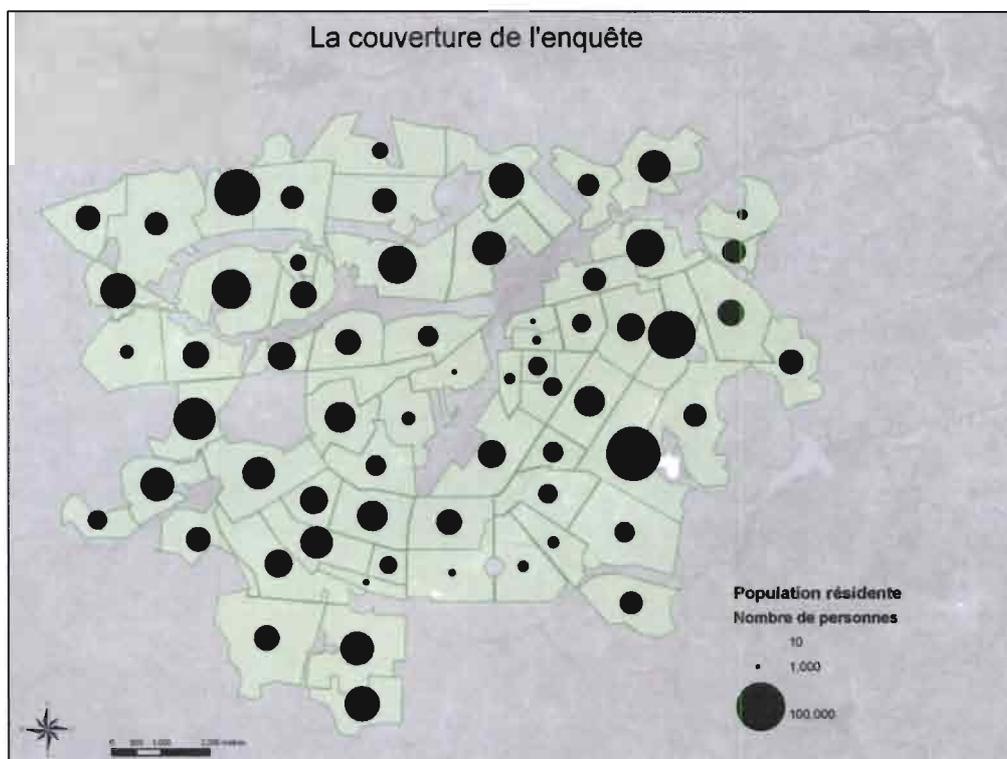
La Carte 2 localise précisément les point-cibles qui désignent les parcelles à enquêter dans la délimitation des zones de bâti qui sont utilisées pour la cartographie. Afin de ne pas miter les cartes thématiques de la multitude des zones non habitées reportées dans la **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, seuls les espaces vides les plus étendus ont été soustraits. La Carte 3 suivante établit le taux de réussite de l'enquête en rapportant le nombre de logements effectivement enquêtés au nombre de point-cibles tirés. Le manque est un mélange de terrains vagues ou réserves foncières de taille moyenne, de bâtiments non résidentiels, de logements non habités et de résidents qui ont refusé de répondre à l'enquêteur. Les proportions obtenues varient amplement. Les zones les plus mal renseignées se trouvent soit dans le centre, soit en périphérie. Le péricentre résidentiel est mieux couvert, ce qui est normal et rassurant sur la portée globale de l'enquête. La zone administrative est particulièrement désavantagée par le peu de résidents et l'importance relative des refus : il convient de garder à l'esprit que les résultats concernant « l'hypercentre » ne sont pas fiables ni significatifs¹¹. Cette remarque vaut également pour l'ensemble des deux zones correspondant à l'opération d'urbanisation Ouaga 2000 où les logements habités sont rares, ou alors

¹¹ Il serait visuellement maladroite de faire état sur la carte des intervalles de confiance. Mais comme en général les moyennes pondérées ne sont pas biaisées, il suffit de ne pas trop s'attacher aux résultats par zone mais privilégier une perception d'ensemble. Tout particulièrement, pour les quelques zones décrites par un petit nombre de logements, moins d'une dizaine, l'interprétation ne doit pas s'arrêter aux variations fines. Des méthodes existent pour lever cette difficulté (les modèles mixtes à composantes aléatoires) mais n'ont pas été introduits ici.

occupés par des gardiens, avec une fréquence élevée de refus. Un travail supplémentaire sera engagé pour corriger ces faiblesses.



Carte 3 Le taux de couverture de l'enquête par rapport au nombre de points tirés



Carte 4 La population occupante des logements

Finalement, la robustesse des caractéristiques cartographiées du peuplement repose surtout sur le nombre de logements effectivement enquêtés et accessoirement sur leur densité d'occupation pour les caractéristiques qui relèvent des individus et des biographies. Cette mesure est donnée dans la Carte 4 qui est une estimation de la population résidente par zone d'enquête.

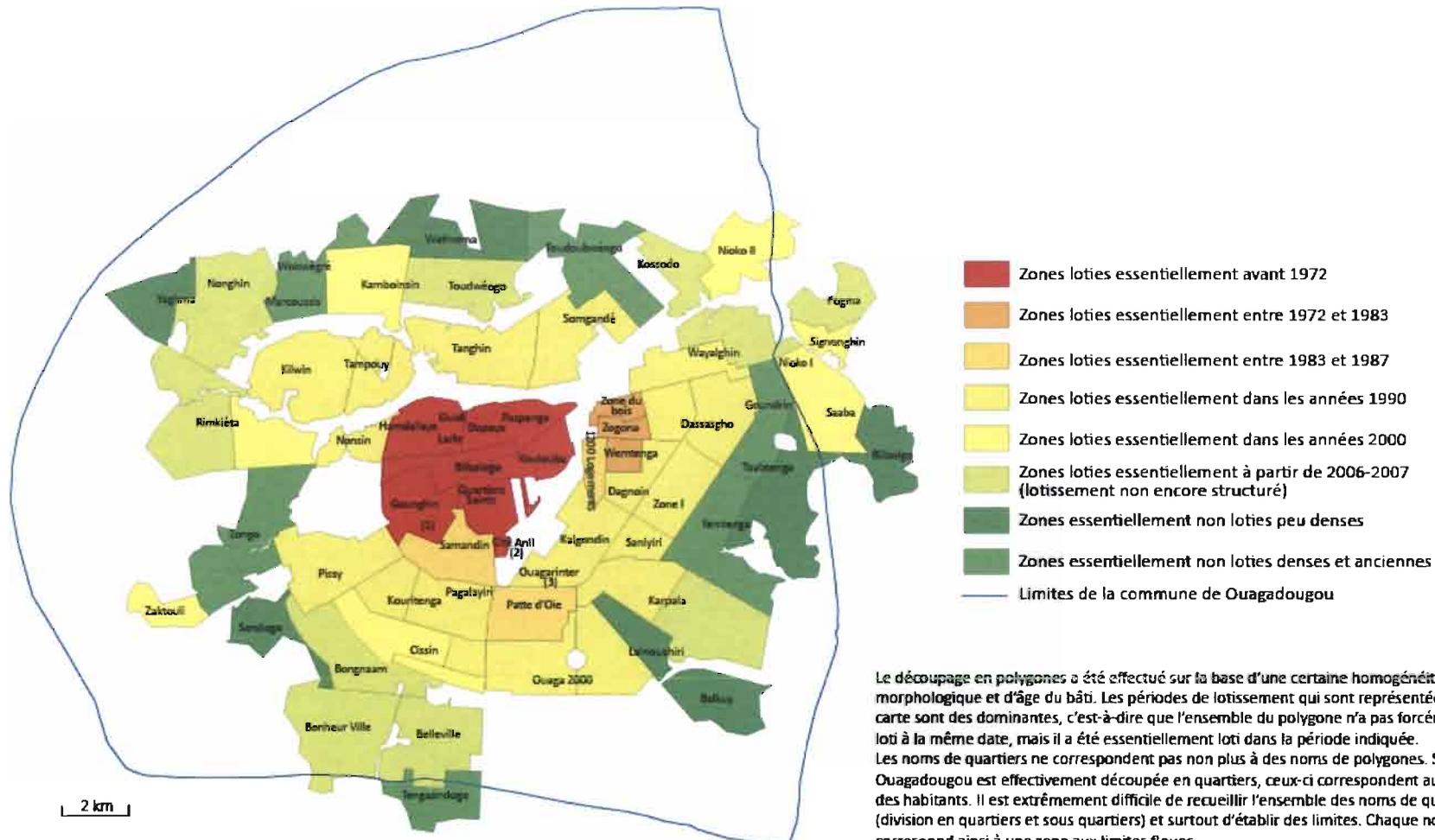
Une précaution doit être rappelée. La notion d'occupant du logement n'est pas exactement assimilable à celle utilisée par le recensement qui est fondé sur le ménage et la résidence habituelle. Puisque l'enquête porte sur des unités physiques de l'habitat, les logements, elle dénombre les personnes qui l'occupent au premier trimestre de 2009. De manière délibérée pour mieux documenter toutes les mobilités, sont mélangées différentes situations de résidence : tous les présents mais aussi les résidents habituels temporairement absents. La configuration du peuplement selon la Carte 4 évoque la forme d'une onde, à l'image d'une goutte d'eau dont l'impact se propage dans un milieu liquide et créant une dépression au centre. Celui-ci se vide de ses résidents (et pas seulement à cause des faiblesses du sondage aréolaire), l'essentiel du peuplement va même au-delà du péricentre, marquant la tendance à l'étalement. Aux marges, la progression se poursuit selon des nuances qui épousent les axes routiers, favorables, ou qui se heurtent à des obstacles naturels ou réglementaires (au sud de Ouaga 2000).

Notons que cette configuration est aussi une photo de la localisation nocturne des habitants, quand chacun a rejoint son logement. Le centre, à vocations commerciale et administrative, est alors déserté, alors que durant la journée, il attire une circulation dense. En contrepartie, l'intense peuplement péricentral donne la mesure du déplacement quotidien vers les lieux d'activité.

Une autre carte (Carte 5)¹² est également utile à l'ensemble de la cartographie de ce document : elle apporte des précisions sur la caractérisation des unités cartographiques en mettant l'accent sur la date du lotissement et la densité du bâti. Les noms de quartiers sont à utiliser comme repères indicatifs.

¹² Carte dressée par Florence Boyer.

Périodes de lotissement à Ouagadougou selon un découpage en polygones



Le découpage en polygones a été effectué sur la base d'une certaine homogénéité morphologique et d'âge du bâti. Les périodes de lotissement qui sont représentées sur cette carte sont des dominantes, c'est-à-dire que l'ensemble du polygone n'a pas forcément été loti à la même date, mais il a été essentiellement loti dans la période indiquée. Les noms de quartiers ne correspondent pas non plus à des noms de polygones. Si la ville de Ouagadougou est effectivement découpée en quartiers, ceux-ci correspondent aux pratiques des habitants. Il est extrêmement difficile de recueillir l'ensemble des noms de quartiers (division en quartiers et sous quartiers) et surtout d'établir des limites. Chaque nom correspond ainsi à une zone aux limites floues.

- (1): La partie sud de Gounghin a été loti plus tardivement, en plusieurs vagues, dans les années 1970 puis dans les années 1980.
 (2): La Cité An II est l'une des réalisations de la Révolution, elle a été construite entre 1983 et 1987.
 (3): Ouagarinter a été loti dans les années 1980 pour abriter une gare routière ainsi que la zone de douane et des entrepôts.

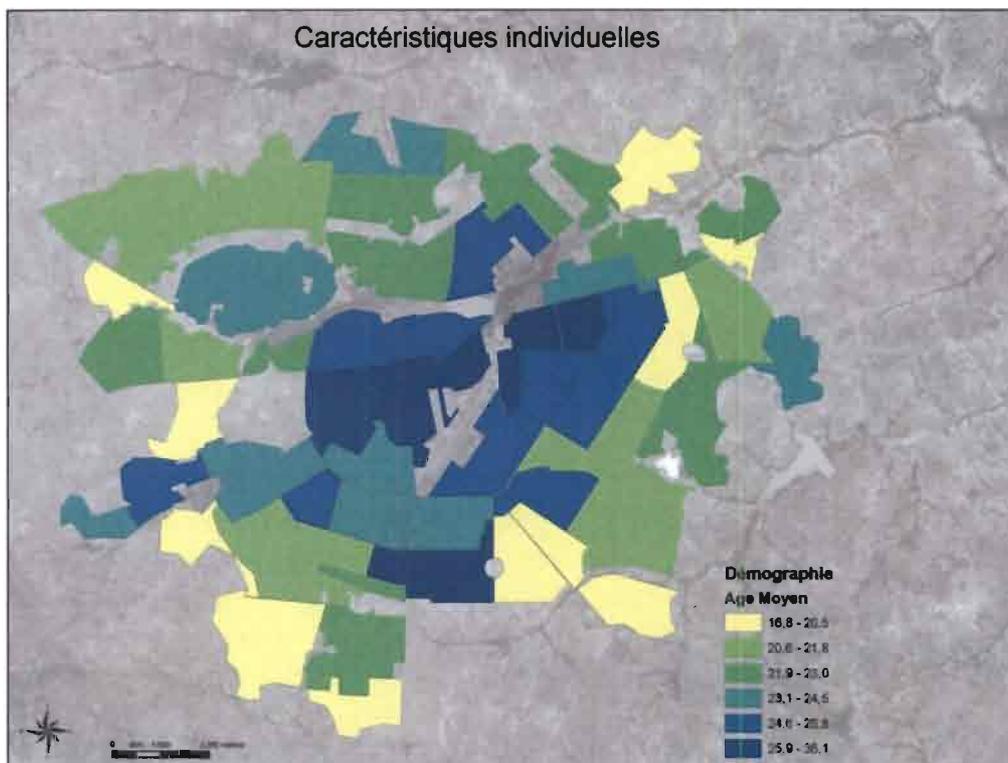
Carte 5 Caractérisation des unités cartographiques Quelles cartes du peuplement, quelle lecture ?

Si potentiellement toutes les statistiques produites par l'enquête Ouaga 2009 sont cartographiables, apportant souvent une connaissance inédite du territoire, toutes n'ont pas un sens géographique. Parmi la dizaine de modules du questionnaire, un choix a été opéré en examinant les hypothèses sur lesquelles pouvaient s'adosser une analyse spatiale. La migration et les mobilités quotidiennes s'inscrivent clairement dans l'espace intra-urbain, mais qu'en est-il du capital social, des inégalités entre les sexes, des pratiques alimentaires ? Les polarités socio-économiques doivent être décrites, mais doit-on introduire les ségrégations résidentielles selon la religion ou l'ethnie ? La question mérite débat de par l'usage ou l'interprétation que l'on peut en faire. Au-delà de ce point d'éthique, il était indispensable de procéder par choix préalable car une approche exploratoire, qui aurait consisté à mettre sur la table le plus grand nombre de cartes, se heurtait au manque de robustesse des estimations portant sur de faibles effectifs et aux difficultés d'interprétation des configurations.

Un des dangers serait d'interpréter les ressemblances cartographiques — sur des mesures agrégées donc — en termes de relations entre les caractéristiques individuelles, une erreur qualifiée d'écologique depuis Robinson. En toute rigueur, la configuration des Catholiques par exemple, ne peut pas servir à expliquer celle de l'éducation ou des pratiques alimentaires. Cette relation peut exister, mais au niveau des personnes ; ce que le reste du rapport fera en premier lieu. Si les lieux se ressemblent, ce peut être aussi parce qu'ils rassemblent des aménités ou des conditions propres qui rapprochent les habitants. Dit autrement, l'interprétation d'une carte doit s'appuyer sur une analyse multiniveau, associant échelle individuelle et contextuelle. Elle ne sera pas entreprise dans ce rapport, qui se contentera d'une analyse d'ensemble de la ville, tout en gardant un regard sur les configurations spatiales de quelques phénomènes ou indices synthétiques qui aident à comprendre le territoire urbain pour des aspects moins étudiés du peuplement.

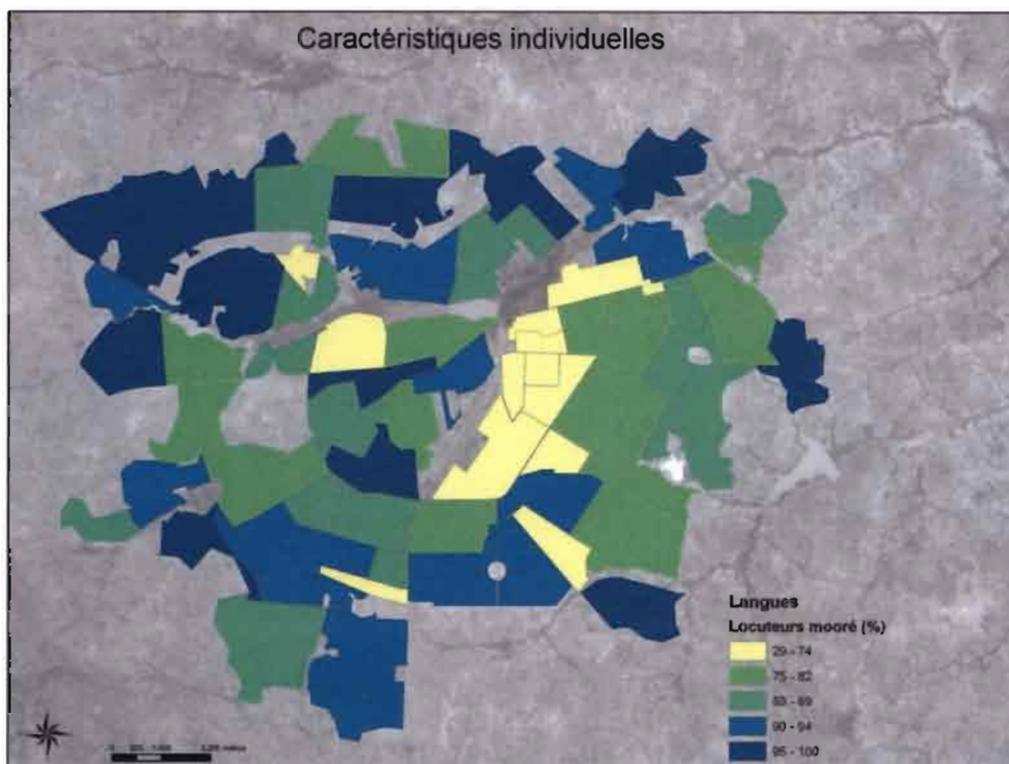
L'interprétation des cartes n'est pas facilitée par la fragilité statistique de l'enquête dans un découpage aussi fin de l'espace. Sur les 65 zones cartographiées, toutes n'ont pas les effectifs minima pour conforter les mesures. Seuls les recensements donnent à voir l'existant car ils sont exhaustifs. Il convient donc d'en tenir compte au moment de la lecture de la carte. La configuration d'ensemble doit être perçue sans trop rentrer dans le détail des différentes unités et en apprécier une particulière en faisant abstraction de l'ensemble. Cette mise en garde vaut tout particulièrement pour le centre, et certaines périphéries moins peuplées ou plus difficiles à enquêter.

Les quelques cartes qui suivent sont proposées pour donner un aperçu de la configuration sociodémographique de la ville. Ce sont parmi les plus significatives, parmi celles qui illustrent soit la ville, soit l'enquête ou des phénomènes dont la variation spatiale est moins souvent objet d'étude. La plupart des cartes présentées seront reprises dans les chapitres thématiques, avec de nouvelles qui tirent profit des analyses statistiques sur l'ensemble des citoyens.



Carte 6 L'âge des citadins selon les lieux

La structure par âges, change selon les quartiers car elle reflète l'histoire démographique de la ville et surtout sa dynamique. L'âge moyen (Carte 6), ici utilisé pour en rendre compte, est plus élevé dans le centre, diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne vers les quartiers périphériques, indiquant combien la jeunesse des quartiers et des habitants se combine. C'est la netteté de la graduation plus que le phénomène qui surprend car il est attendu que les quartiers les plus anciens abritent des habitants plus âgés. Cela signifie également que la mobilité résidentielle intra-urbaine n'a pas bouleversé ces couches successives du peuplement. La disposition rappelle également que le cycle de vie rythme la mobilité résidentielle, plus intense au début de la vie adulte. Les nouveaux arrivés, plus jeunes donc, s'installent plus facilement à la périphérie généreuse d'espace. Pour une autre part, des familles qui s'agrandissent y cherchent des logements plus adaptés et accessibles, contribuant au rajeunissement de la population. D'autres cartes montreront que les marges de la ville accueillent en plus grand nombre les enfants et par conséquent une reproduction familiale plus vigoureuse. L'acquisition du patrimoine joue également face à l'enchérissement du logement dans le centre ; le temps est nécessaire à sa formation et donc au maintien dans les quartiers centraux. En somme, cette disposition traduit également la nature des relations intergénérationnelles que l'étalement de la ville impose : les plus jeunes actifs se trouvent éloignés du centre et se voient contraints à des déplacements quotidiens plus coûteux vers l'emploi, notamment formel, alors qu'une plus grande part des personnes bien situées par rapport au centre connaît progressivement une activité en repli avec l'âge.

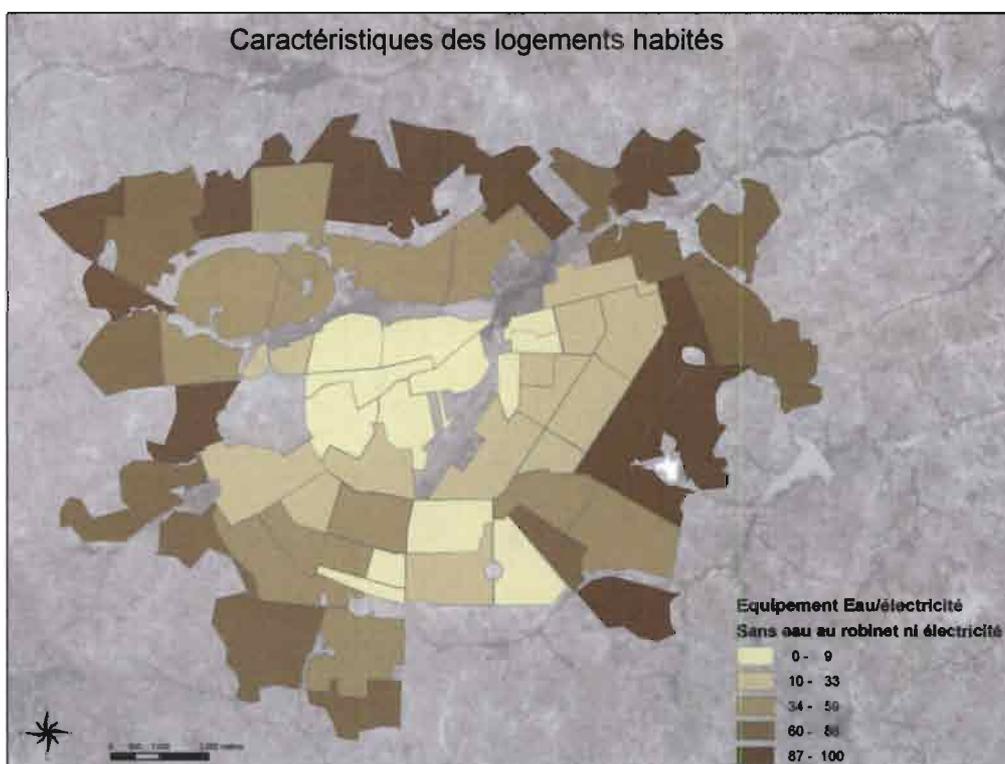


Carte 7 : Les locuteurs mooré selon les lieux

La langue ou les caractères ethniques suivent-ils des logiques de peuplement qui refléteraient des préférences migratoires ou résidentielles. Les Mossi sont majoritaires à Ouagadougou et composent le principal courant migratoire ; leur regroupement en certains lieux est moins probable que pour des minorités. Pourtant ils sont moins présents dans la partie centrale et orientale de la ville et, en compensation, un peu plus nombreux à l'opposé occidental et périphérique pour y atteindre plus de 95%. Comprendre cette cartographie particulière à l'aide de l'information fournie supposerait de dresser le profil démographique, migratoire... des groupes ethniques ou religieux afin d'établir si certaines ségrégations résidentielles sont de nature économiques ou sociales plutôt qu'éthniques, ce qui pour l'instant sort de notre propos. L'exercice néanmoins est rendu incertain par les faibles effectifs de certains groupes. Même les variations à la marge de la population mossi dépendent des groupes numériquement minoritaires : seule la configuration à grands traits est interprétable, dont justement le péricentre oriental ; pour le reste la carte n'indique pas de polarité ethnique marquée.

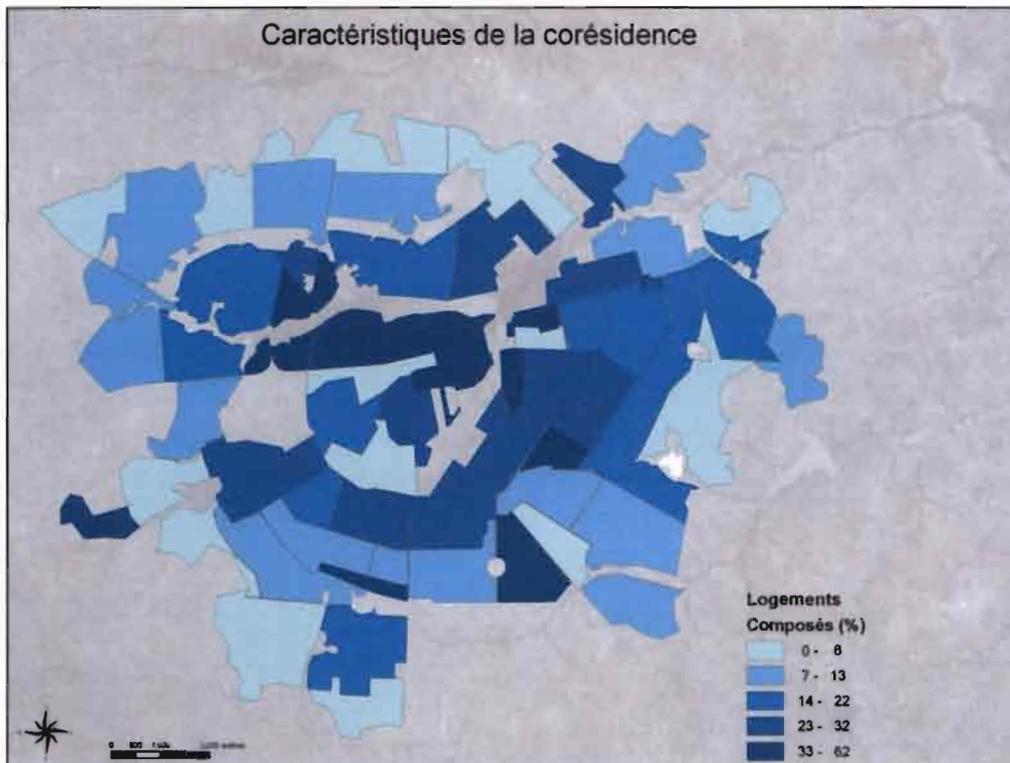
La carte n'informe pas seulement sur les configurations spatiales, mais aussi sur les formes locales d'hétérogénéité. Les valeurs agrégées qui sont représentées sont généralement des moyennes, elles n'indiquent qu'imparfaitement l'étendue des inégalités à l'intérieur des zones. L'exemple du pourcentage de logements ne disposant ni de l'électricité ni de l'eau au robinet (Carte 8) apporte une information nouvelle en même temps qu'elle confirme une configuration évidente. La périphérie est presque totalement démunie de cette infrastructure qui ne suit pas l'étalement urbain. En termes spatiaux, plus que démographiques il est vrai, ce dénuement est important. Autre information fournie par le découpage qui colle au bâti c'est que la périphérie n'est pas homogène ; le Sud et le Sud-est étant sensiblement mieux dotés et la graduation n'est pas toujours régulière avec la distance au centre ; une différenciation prend place dans les quartiers plus récents. Ce que montre également cette carte, c'est que les quartiers bien équipés, et certains de bon niveau socio-économique,

abritent des logements qui le sont moins. Des pourcentages assez élevés d'entre eux (jusqu'au tiers) se retrouvent sans l'eau ni l'électricité, pourtant disponibles dans le quartier. L'échelle des inégalités est en deçà des équipements collectifs. Une carte de la variance des distributions par zone montrerait certainement de plus fortes dispersions dans les quartiers péricentraux que périphériques, nivelés par le bas.

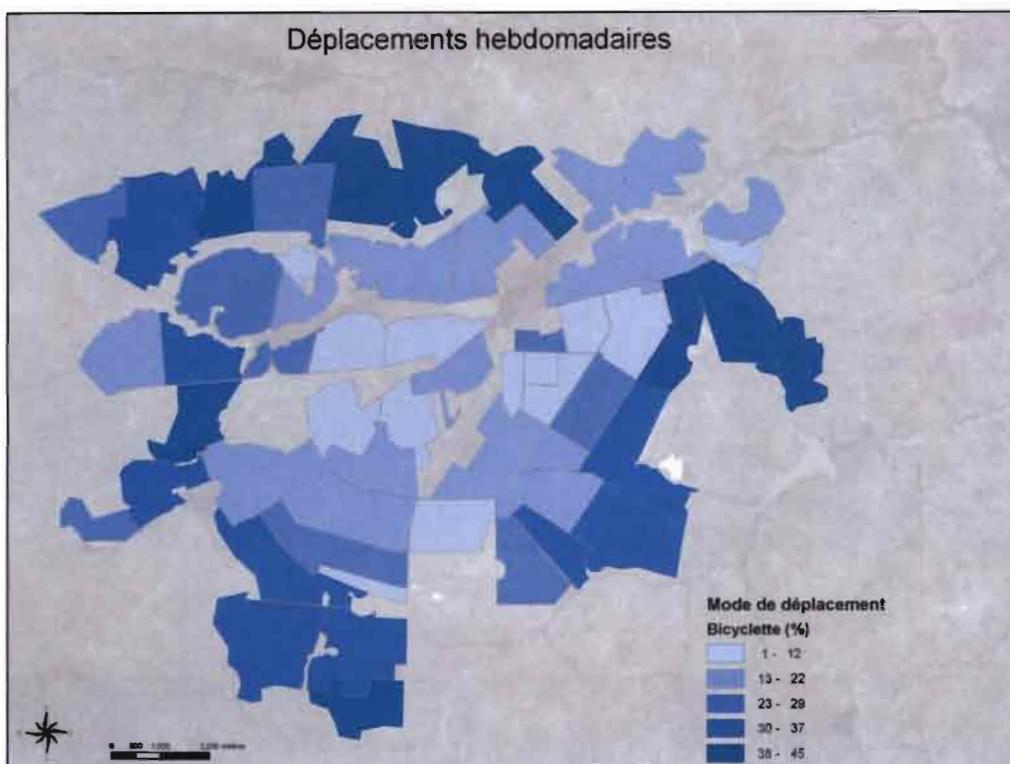


Carte 8 Les logements sans eau au robinet ni électricité

Si les cartes de l'infrastructure sont courantes et utiles à la gestion urbaine, d'autres sont rarement envisagées alors qu'elles documentent les pratiques résidentielles et spatiales des habitants. La Carte 9 des corésidences relevées dans les logements (et non pas les ménages) montre la variation dans l'espace de l'importance des ménages composés, c'est-à-dire qui accueillent des corésidents non apparentés. Contrairement aux ménages nucléaires purs (couple, avec ou sans enfants) qui se retrouvent plus nombreux en périphérie, ces formes plus complexes de cohabitation sont centrales et péricentrales. Cela traduit des emplois domestiques à domicile ou des activités économiques sur le lieu de résidence, mais aussi des formes d'hébergement qui permettent à des habitants de se rapprocher du centre où se concentrent l'emploi et les services. Par cette densification de l'occupation des logements, les habitants surmontent les contraintes à la mobilité imposées par l'étalement de la ville, et contournent ses implications sur la qualité de l'infrastructure. Cette carte présente des similitudes avec celle des modes locatifs d'occupation des logements, qui constitue une autre forme de rapprochement des quartiers centraux et accessibles.



Carte 9 Proportion de logements composés (présence de non-parents)

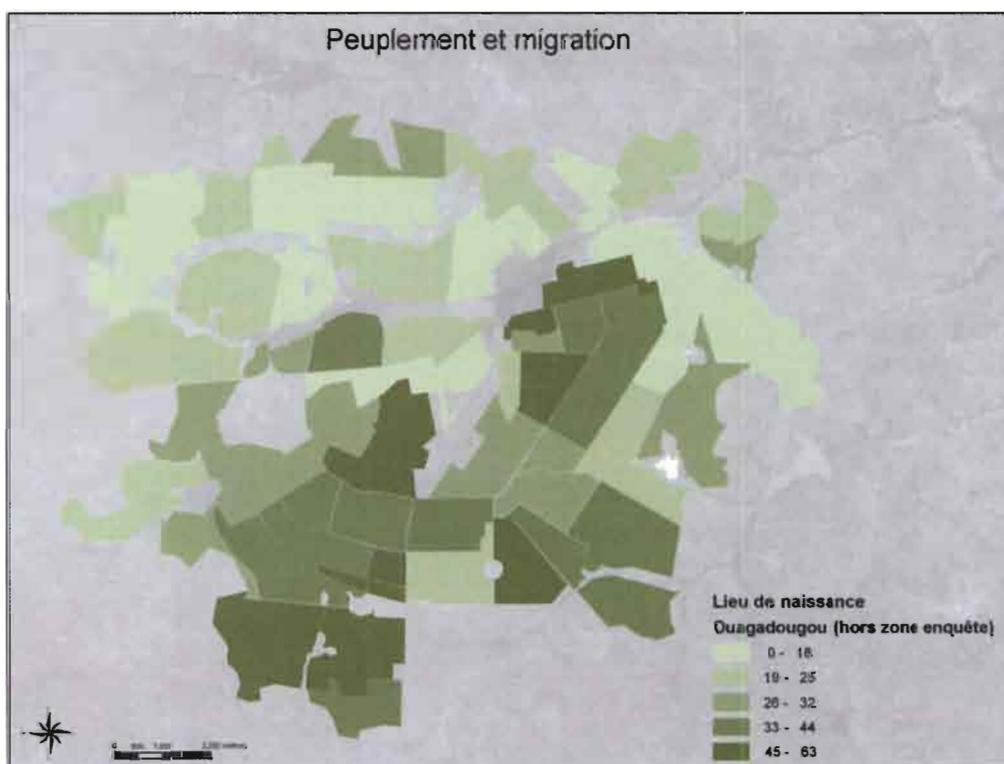


Carte 10 Pourcentage des déplacements hebdomadaires réalisés à vélo

Distance physique et distance sociale se combinent pour façonner les différenciations spatiales des déplacements. Un bref exemple est donné par la géographie de l'usage de la bicyclette pour les déplacements hebdomadaires, tant de travail que de loisir (Carte 10). Elle montre un relatif paradoxe

— en référence à d'autres capitales — en cela que les habitants des parties centrales plus aisées privilégient la voiture alors que certaines périphéries plus pauvres doivent se contenter du vélo. Pas toutes les périphéries, car d'autres ont plus volontiers recours à la marche à pied, trouvant probablement dans leur quartier des services ou du travail ; à moins que ce soit l'expression d'un dénuement en moyens de transport. Ici encore ces cartes seront mieux comprises une fois les comportements individuels analysés ; cependant, de si fortes disparités selon les quartiers sont probablement l'indication d'effets contextuels locaux décisifs.

Une hypothèse utile à la compréhension de la ville est de supposer que le choix du lieu dans la ville dépend des origines de qui le fait : un Ouagalais de naissance ne suit probablement pas la même logique que celle d'un Burkinabé d'origine rurale ou d'un étranger. La localisation de leur résidence est une indication de ces stratégies résidentielles en fonction des pratiques migratoires. L'analyse s'intéresse alors à l'articulation entre deux formes de mobilité résidentielle, vers la ville et dans l'espace intra-urbain, avec des répercussions faciles à imaginer pour les déplacements quotidiens. Et de fait, on constate une réelle diversité des cartes de peuplement selon le lieu de naissance. La localisation des habitants nés dans la ville mais hors de la zone d'enquête donne des indications sur la mobilité intra-urbaine. Des Ouagalais qui ont choisi un quartier en propre, laissant celui donné par leurs parents.

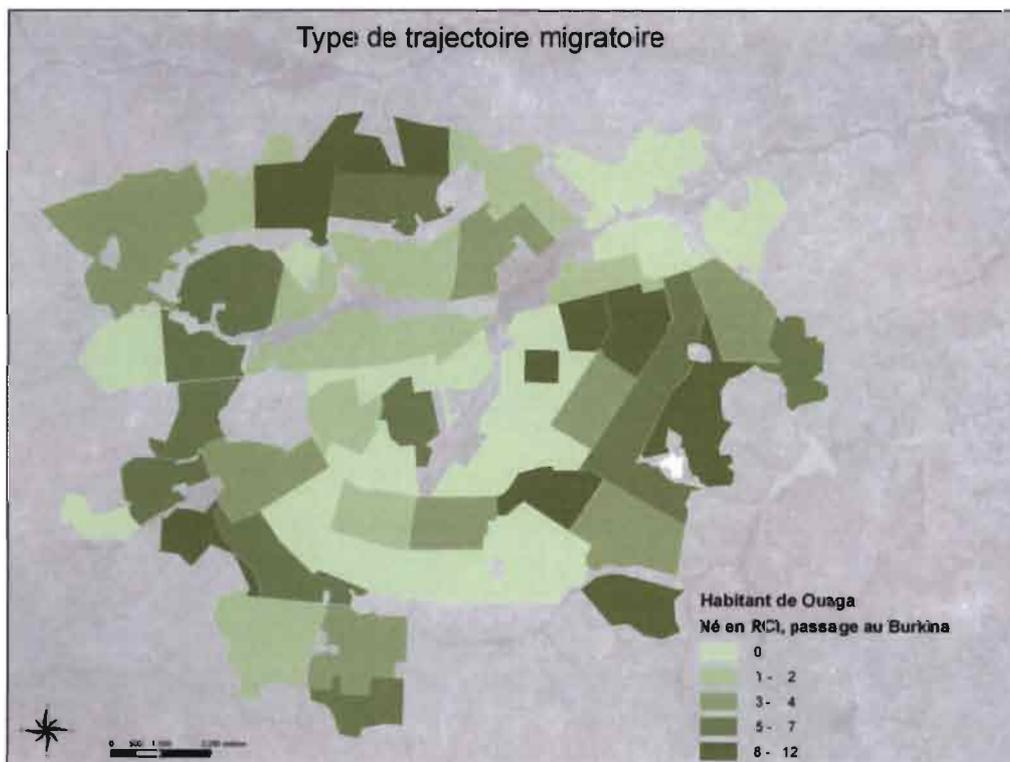


Carte 11 Mobilité intra-urbaine des Ouagalais de naissance

La Carte 11 représente le pourcentage de natifs de la capitale qui n'habitent plus la zone d'enquête (définie par le secteur). Ils ont donc changé de quartier, pas seulement de logement. La géographie de leur localisation est doublement contrastée. D'abord, par l'ampleur des variations : certains quartiers n'attirent pas ou très peu ces citoyens en quête d'une nouvelle résidence, d'autres sont au contraire très attractifs, accueillant jusqu'à 50% de nouveaux habitants venant d'un autre endroit de la ville. L'autre contraste est spatial, selon une partition nord/sud bien marquée, avec une place

prépondérante pour les quartiers de part et d'autre du boulevard Charles de Gaulle et les environs de Ouaga2000, en particulier à l'ouest de l'aéroport. On peut concevoir l'association d'une ascension sociale qui valorise des quartiers mieux valorisés et une offre plus abondante de logements de qualité. A l'opposé de cette configuration, les habitants nés au Burkina pénètrent peu le centre et le péricentre, ils privilégient une installation périphérique qui se détourne sensiblement de la partie la plus méridionale de la ville. Bien sûr, ce sont deux sous-populations (les natifs mobiles de la capitale et les migrants ruraux) qui se distinguent de bien des points de vue, des profils qu'il sera intéressant de préciser par la suite.

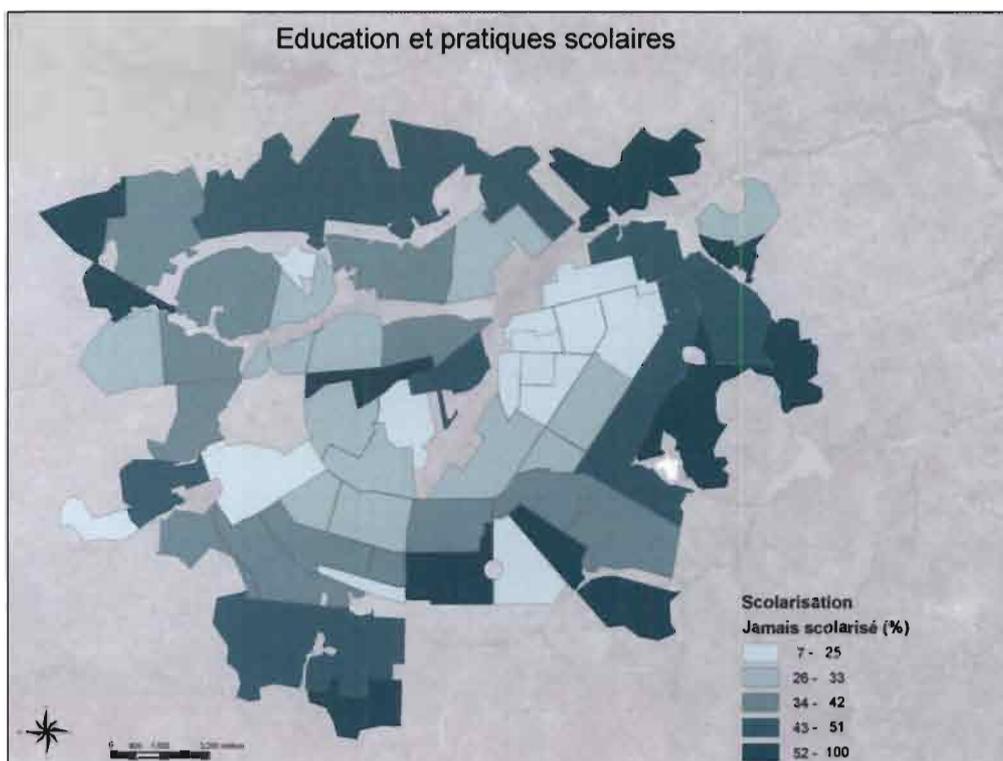
Les biographies détaillent les parcours migratoires, en considérant toutes les étapes résidentielles et non plus seulement le lieu de naissance. Il est alors possible de reconstituer des typologies plus précises des migrants. Il est fréquent de distinguer les rapatriés de Côte d'Ivoire d'origine rurale de ceux qui ont rejoint sans détour la capitale. L'occasion sera donnée de montrer en quoi ces deux groupes se différencient en distinguant les rapatriés selon qu'ils sont passés ou non par le Burkina avant d'être enquêtés à Ouagadougou. En tout cas, leurs choix résidentiels sont différents, reflétant ces identités démographiques propres. Leur présence dans les périphéries urbaines est incontestable (en dépit des faibles effectifs), alors que les étrangers originaires de Côte d'Ivoire directement arrivés à Ouagadougou manifestent une localisation plus centrale, rayonnant largement à partir de l'université. L'Est de la ville est dans les deux cas privilégié ce qui atténue la remarque distance géographique entre les deux groupes.



Carte 12 Dispersion urbaine des rapatriés de RCI après un passage au Burkina

Il est des mesures difficiles à obtenir, le revenu par exemple qui informerait sur les disparités socio-économiques du territoire urbain. Après des tentatives infructueuses, les questions relatives aux ressources ont été abandonnées. En revanche, des informations plus accessibles, tel le niveau d'éducation atteint, procurent une estimation indirecte des polarités sociales de la ville. Le

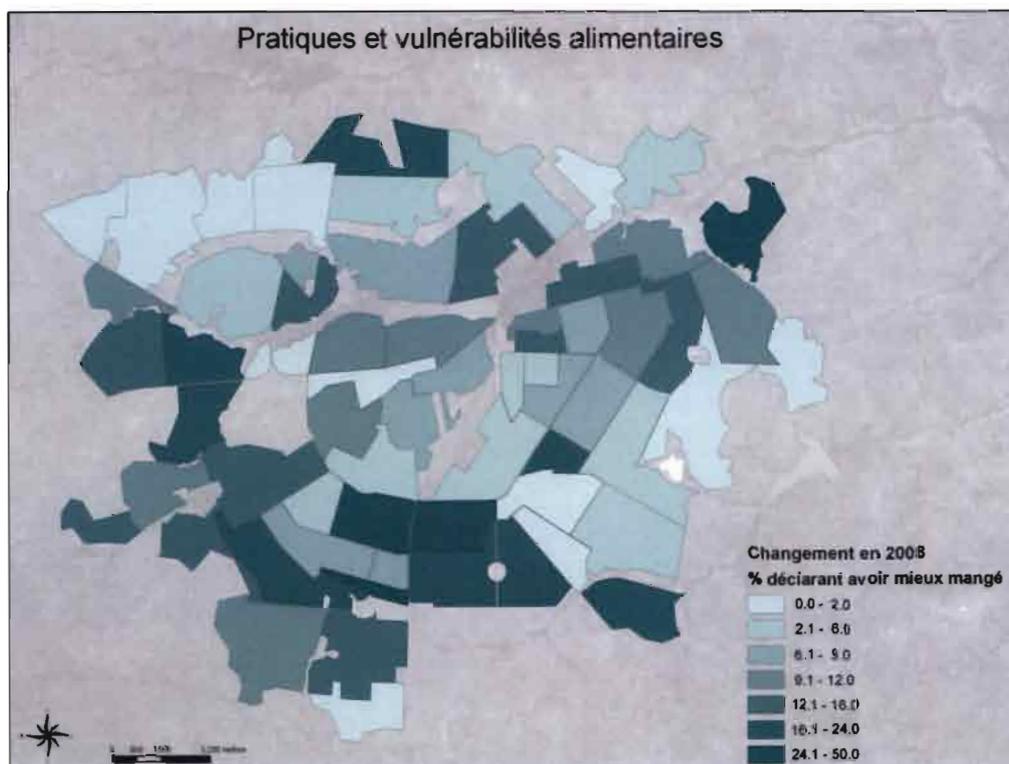
pourcentage des personnes qui n'ont jamais été scolarisées est une donnée robuste du fait des effectifs et de la simplicité de la question. Avec les réserves habituelles sur la mauvaise représentation des quartiers mal couverts par l'enquête (Koulouba, Bilbalogo, Ouaga 2000) il en résulte une indication sur la configuration socio-économique de la ville (qui sera complétée par la suite), où les quartiers périphériques marquent un retard important avec les précarités économiques associées. En partie seulement car la scolarisation s'est améliorée ces dernières décennies, en faveur des plus jeunes donc. Avec les âges élevés, l'éducation est moindre sans pour autant signifier une dégradation équivalente de la situation socio-économique. Le contraste plusieurs fois remarqué entre Dassasgho, Zone 1 et les quartiers principalement non lotis (Taabtenga, Yemtenga) est confirmé. Selon le même critère, il convient de souligner que des zones périphériques récemment loties (Nioko II, Kossodo, Fogma) restent mal dotées en capital humain.



Carte 13 Proportion d'habitants de plus de 5 ans jamais scolarisés

Des questionnements plus inédits ont été introduits dans l'enquête Ouaga 2009, fournissant des informations qui se prêtent rarement à des représentations cartographiques. C'est le cas des pratiques alimentaires et des perceptions de la vulnérabilité associée. L'année 2008 fut particulièrement critique à cause de la hausse du prix des denrées qui a frappé les ménages les plus pauvres. Nonobstant, un pourcentage non négligeable de personnes déclarant avoir amélioré leur alimentation (Carte 14), ce qui peut s'interpréter comme des cas d'ascension sociale, ou de mieux-être économique. Cette catégorie d'individus est minoritaire, mais en certain lieux ils composent un quart des enquêtés. Sa géographie peut désigner des quartiers dont le tissu social évolue dans le sens d'une amélioration, soit par promotion des habitants, soit par mobilité de nouveaux venus plus aisés. Il est tout aussi instructif de lire cette carte en négatif en portant le regard sur les zones où une majorité écrasante de personnes connaissent une dégradation (extrême Nord-ouest de la ville, de Yagma à Kamboinsin ; le Sud-est également de Karpala à Bilbolgo). Globalement, se dégage un arc

méridional/occidental où les améliorations sont plus nombreuses, une relative prospérité des habitants que l'on associe visuellement à Ouaga 2000, aux nouveaux lotissements résidentiels au sud de Cissin, à la Patte d'Oie, Pagalayiri, et à une moindre mesure à Belleville, Bonheur Ville ; les bien nommés ? Ce sont en tout cas des quartiers nouvellement lotis qui attirent des populations plus aisées.

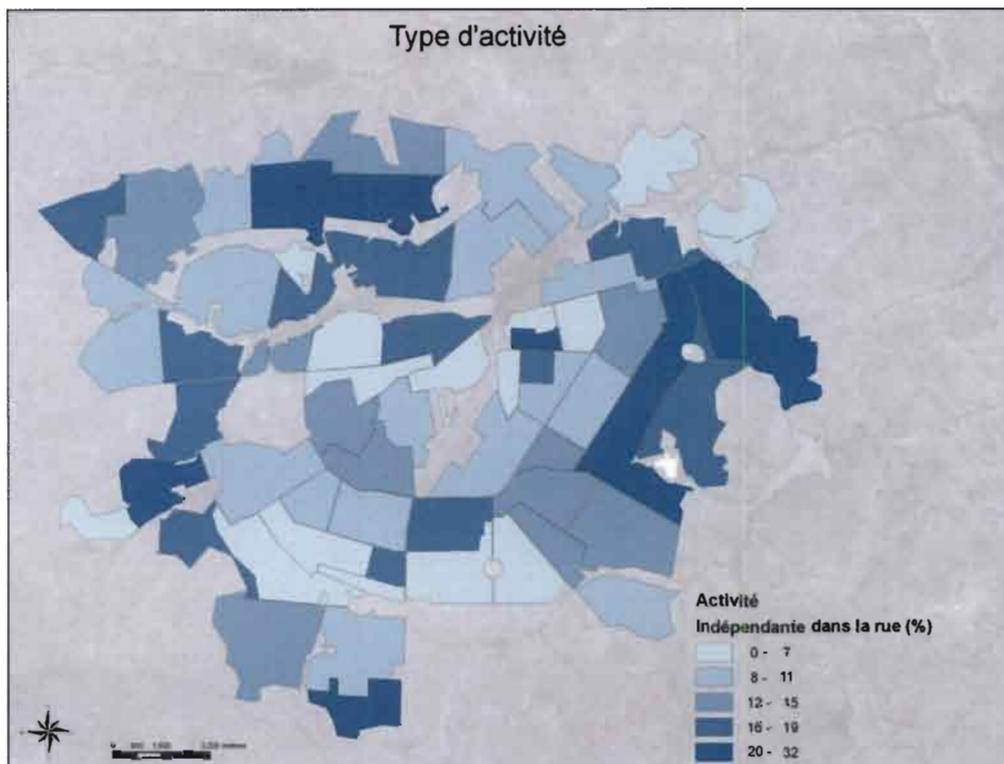


Carte 14 Lieux qui accueillent des habitants ayant vu leur alimentation s'améliorer en 2008

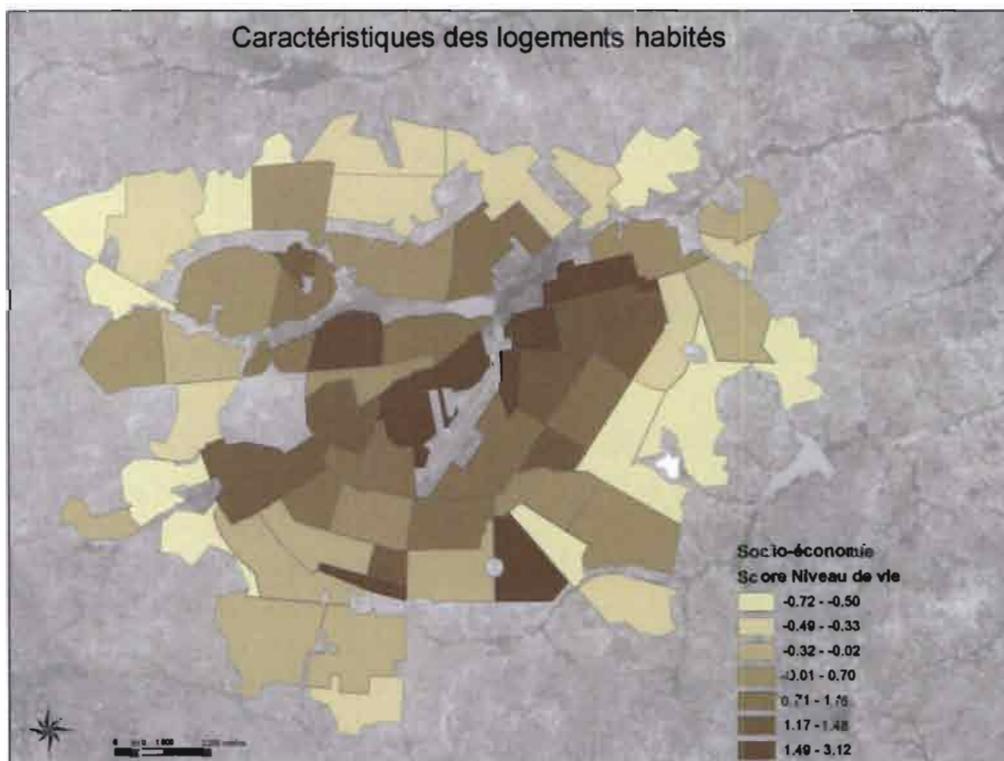
Ces perceptions favorables sont formulées en termes relatifs et peuvent s'exprimer dans un milieu défavorisé. Elles démontrent cependant combien la périphérie n'est pas un ensemble homogène et la fracture loti/non loti n'a pas le même pouvoir discriminant partout. Or ces différences fines, révélées par des informations subsidiaires, annoncent des dynamiques d'extension de la ville qui ne sont pas seulement le fait de migrants pauvres, mais aussi de citoyens accompagnant le développement urbain pour accéder à la propriété ou utilisant la construction comme placement d'une épargne modeste.

Une ville, et surtout ses mobilités quotidiennes et résidentielles, ne se comprennent pas sans considérer la localisation de l'emploi et la géographie intra-urbaine de ses précarités. L'idée derrière cette remarque est que la mobilité est une ressource et que certaines personnes peuvent se trouver pénalisées dans l'exercice d'un emploi, voire dans son obtention s'ils sont trop distants des réseaux d'information facilitant cet accès au marché du travail. Cette hypothèse a inspiré une typologie de l'emploi qui retient le lieu de travail comme critère de différenciation, en particulier du travail informel (travailleurs indépendants). Un aperçu est donné dans la carte suivante (Carte 15) de la proportion de travailleurs indépendants qui exercent dans la rue. Si on écarte les quartiers du centre dont on sait peu de chose (la carte localise les lieux de résidence des travailleurs, pas celui où ils exercent), cette forme de travail précaire prédomine dans des périphéries éloignées du centre et relativement denses, en partie du Nord et de l'Est de la ville. Dans le Sud, l'emploi informel à

domicile est plus répandu. Il se pourrait que ces quartiers périphériques, conjugué à la fois une distance pénalisante au centre et une demande de proximité de biens et services.



Carte 15 Proportion de travailleurs indépendants exerçant dans la rue



Carte 16 Niveau socio-économique des logements

Enfin, la dernière carte présentée (Carte 16) pourrait accompagner l'interprétation de toutes les autres, celles à venir, et les analyses portant sur l'ensemble de la ville : c'est la carte du niveau socio-économique moyen des quartiers. Cet indice a été construit¹³ à partir d'une analyse en composantes multiple d'un choix d'équipement du logement (eau, électricité, téléviseurs...) et des occupants (véhicule...). Le score représente les coordonnées sur le premier axe factoriel qui retient les biens les plus discriminants du niveau de vie.

Quelques clés de lecture émergent de cette configuration, à défaut d'en expliquer la genèse. Tout d'abord l'histoire du peuplement de la ville car l'accumulation immobilière et de l'infrastructure s'est construite avec le temps. Le calendrier du lotissement témoigne de la dégradation quand on s'éloigne de ce centre. Des quartiers centraux résidentiels se démarquent nettement (Zone du Bois, Zogona..) ou d'autres proches des affaires (Koulouba, Quartiers Saints) dont l'enchérissement immobilier contribue à distinguer le peuplement. L'impact de la nationale 1 se lit en filigrane dès le centre, par la sédimentation des activités économiques que l'axe de communication a contribué à fixer. Cette anisotropie se retrouve dans d'autres configurations (population active, emploi). Une troisième remarque est l'émergence de nouveaux quartiers qui se valorisent, parfois à la marge du péricentre, correspondant parfois à des opérations immobilières : Ouaga 2000, dans les nouveaux lotissements de Cissin, ou des quartiers plus anciens comme Ouidi. Ils sont susceptibles de signaler l'émergence d'une « classe moyenne » attirée par des formes pavillonnaires d'habitat ou un nouvel entre-soi. Au final, se signalent très nettement les zones non-loties par le niveau de vie le plus bas, en périphérie surtout orientale où le contraste avec les quartiers plus aisés de Dassasgho est particulièrement tranché. La partie septentrionale de la ville se signale également par son dénuement spatialement étendu, que l'on pourrait expliquer par l'origine des habitants, nouveaux arrivés, mais aussi par la relative difficulté d'accès à cette zone. La correspondance presque exacte entre le non-loti et le dénuement connaît quelques exceptions, telle la zone de Nioko II de lotissement plus ancien mais qui souffre d'être très excentrée et pas totalement lotie.

Ces cartes nuancent une différenciation que l'on a tendance à schématiser dans le sens de l'étalement de la ville, du centre vers la périphérie. Le centre perd ses résidents mais concentre les circulations. Le péricentre n'est pas homogène, et se différencie notamment dans une dynamique qui voit les Ouagalais investir la partie méridionale. Et finalement, la périphérie commence à connaître des destins différents qui ne tiennent pas seulement au lotissement ; et pour lesquelles les caractéristiques démographiques jouent un rôle décisif.

¹³ Par Laure Pasquier